

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Patrick Bourabier,

Membres présents : MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Manuel Pinaud,
Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon,

Invité : Néant,
Membres excusés : M. Philippe Brandy, Alain Vedrenne.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7
- 2 : Reports des rencontres
- 3 : Etude des forfaits et Amendes
- 4 : Homologation des décisions de la Commission : Litiges et Contentieux

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Synthèse des rencontres de la J18 des 6 et 7 juin 2026 des championnats D4 et CR7 (20^{ème} journée)

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les absents qui lui ont fait part de leurs absences.

Formalités : Le PV N° 42 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 02/06/2026 est approuvé **avec la modification suivante** :

3 – Etude des forfaits et amendes :

[Forfait\(s\) et Amende\(s\)](#)

D2 – Poule B

Isle Espagnac Fcc (1^{er} forfait) du 30/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Ce dossier ayant été traité par la commission Litiges et Contentieux, la décision de la commission des compétitions sportives (CCS) ne peut se substituer à la décision de la commission Litiges et Contentieux. Par conséquent, l'amende de 55 euros ne saurait être appliquée à ce stade, par la CCS.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7

Décision 1 : La Commission homologue les rencontres des championnats Seniors et CR7 des 06 et 07 juin 2026, sous réserve des procédures en cours et à venir, auprès des commissions ad hoc.

2 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Asc Mayotte – Rouillac Fc	23/11/2025	21/06/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Alliance Foot 3b 3 – Crouin Fc	14/06/2026	21/06/2026	15h00

D3 – Menuiseries de la Roche	D	Sud Charente Fc – St Hilaire Fc	06/12/2025	20/06/2026	20h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Cs Chassors – Ent Jarnac 4 St Brice	07/06/2026	21/06/2026	15H00
D4 – Fournil de Bassac	E	Garat Sers Vouzan Js 2 – Gond Pontouvre Ac 2	23/11/2025	21/06/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Us Balzac – Lsc Feuillade	31/05/2026	21/06/2026	15h00
CR7	B	Chassors Cs 2 – Verdille Usa 4	07/06/2026	21/06/2026	13h00
CR7	C	Roulet Fc 2 – Ent Garat 3 Dirac 1 3	28/02/2026	20/06/2026	18h00

Décision 2 : La Commission confirme les changements d'horaires et de dates.

3 – Etude des forfaits et amendes :

Forfait(s) et Amende(s)

D3 – Poule A

Champniers Es 3 (**3^{ème} forfait**) du 06/06/2026

Amende de **75 euros** (3^{ème} forfait entraînant le forfait général, Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule A

Fontafie Fc 2 (**1^{er} forfait**) du 07/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule B

St Amant de Boixe Fc (**2^{ème} forfait**) du 07/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule C

Ent Foot 16 2 (**2^{ème} forfait**) du 07/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule D

Merpins As 2 (**2^{ème} forfait**) du 07/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des T

D4 – Poule D

Cf Crouin 2 (**2^{ème} forfait**) du 06/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule E

Us Balzac (**2^{ème} forfait**) du 06/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Amende **30 euros** (forfait hors délais seniors) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule E

Garat Sers Vouzan Js 2 (**1^{er} forfait**) du 07/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule F

Bel Air As 2 du 31/05/2026

Amende de **28 euros** (Feuille de match en retard ou égarée Seniors) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule B

Fc Fontenille 2 (**2^{ème} forfait**) du 07/06/2026

Amende de **50 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des CR 7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule C

Ent Garat 3 Dirac 1 3 (**1^{er} forfait**) du 05/06/2026

Amende de **50 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des CR 7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule C

Es Champniers 4 (**FG d'office suite au FG de Es Champniers 3**) du 05/06/2026

Amende de **50 euros** (3^{ème} forfait entraînant le Forfait Général – Championnats Seniors à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule C

Ent Garat 3 Dirac 1 3

Amende **30 euros** (forfait hors délais seniors) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Décision 3 : La Commission valide les forfaits et les amendes.

4 – Homologation des décisions de la Commission : Litiges et Contentieux

PV 30 DU 04/06/2026

Match N°54135575 : CHAMPIONNAT D2 – INTERSPORT – POULE B – ISLE ESPAGNAC FCC / COGNAC UA 2 du 30/05/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par forfait à l'équipe de ISLE ESPAGNAC FCC (moins 1 point et 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de COGNAC UA 2.

Match N°54142642 : CHAMPIONNAT D2 – FOURNIL DE BASSAC – POULE F – LSC FEUILLADE 2 / BOUEX US 2 du 31/05/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de LSC FEUILLADE 2 (moins 1 point et 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de BOUEX US 2.

Match N°54135550 : CHAMPIONNAT D2 – INTERSPORT – POULE B – ISLE ESPAGNAC FCC / SIREUIL JS 2 du 23/05/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de ISLE ESPAGNAC FCC (moins 1 point et 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de SIREUIL JS 2.

Match N°54135260 : CHAMPIONNAT D2 – INTERSPORT – POULE A – RUFFECOIS STADE 2 / MORNAC ES du 29/05/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de MORNAC ES (moins 1 point et 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de RUFFECOIS STADE 2.

**Match N°54138636 : CHAMPIONNAT D3 – MENUISERIES DE LA ROCHE – POULE D – NERCILLAC
REPARSAC ENT / GRANDE CHAMPAGNE JS 2 du 31/05/2026**

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de NERCILLAC REPARSAC ENT (moins 1 point et 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de GRANDE CHAMPAGNE JS 2.

Décision 4 : La Commission homologue la décision prise par la Commission Litiges et Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- **1 : Synthèse des rencontres de la J18 des 6 et 7 juin 2026 des championnats D4 et CR7 (20^{ème} journée)**

Championnat D4 :

- 37 matchs programmés
- 25 réalisés + 7 FM + 5 annulés suite aux FG précédents
- 170 buts marqués, Moyenne = 6,8 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 6 FG (suite à 18 FM) et 36 FM concernant 26 équipes

Championnat CR 7 :

- 19 matchs programmés
- 8 réalisés + 2 FM + 9 annulés suite à des FG précédents
- 72 buts marqués, Moyenne = 9 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 14 FG (suite à 41 FM) + 18 FM concernant 13 équipes

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- USA VERDILLE, des 8 et 9 juin 2026, pris note,
- ES CHAMPNIERS, des 26 et 26/05/2026, pris note,
- CROUIN CF, du 03/06/2026, pris note,
- FC ST AMANT DE BOIXE, du 04/06/2026, pris note,
- AS MERPINS, du 06/06/2026, pris note,
- ENT FOOT 16, du 06/06/2026, pris note,
- FC FONTENILLE, du 05/06/2026, pris note,
- US BALZAC, du 06/06/2026, pris note,
- FC FONTAFIE, du 06/06/2026, pris note,
- JS GARAT SERS VOUZAN, du 05/06/2026, pris note,

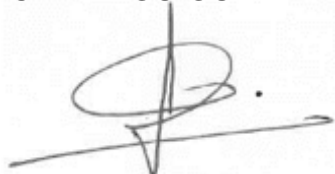
RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°42 du 02/06/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
4	Homologation de la décision de la Commission : Litiges et Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au MARDI 17 JUIN à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Patrick BOURABIER

